

GARANTIE

D'UNE DURÉE DE 24 MOIS

REPROGRAMMATION ÉCO UTILITAIRES



FORMULE UNIQUE

- La prestation de reprogrammation éco de votre véhicule réalisée par un professionnel agréé MTI Assurance.
- Adhésion 24 mois le jour de l'installation de la reprogrammation moteur.
- Age maximum du véhicule depuis la date de première mise en circulation : 6 ans.
- Kilométrage maximum : 500.000kms.
- Plafond de prise en charge : 15.000€.

TARIF : À PARTIR DE 360€/24MOIS OU DE 16.5€/MOIS (24MOIS)